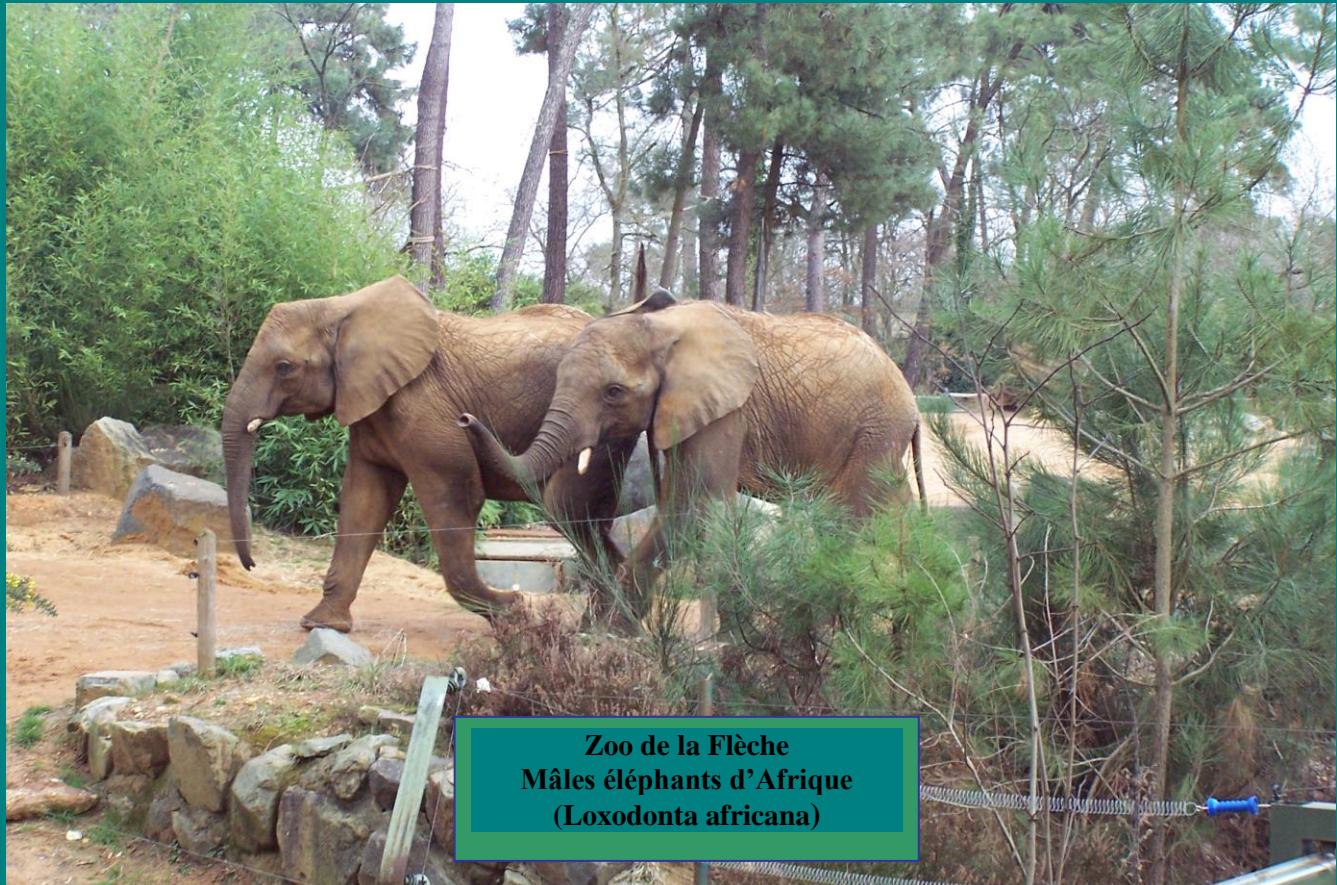


**Compte-rendu sur la
IVème Conférence francophone sur
les éléphants et les rhinocéros en captivité
Zoo de la Flèche, 22-23 janvier 2008**



Membres du Parc zoologique de Thoiry présents :

Eric de LEUSSE : Chef animalier
Roseline CHAMBAUD : Assistante Chef animalier
Serge FRENEHARD : Titulaire du secteur Eléphant
Mathieu FOURMAUX : Soigneur polyvalent
Vincent GIRAULT : Titulaire du secteur Antilope

II-3 Les conditions supposées favorables à la reproduction

- ✓ Identification des meilleures structures en les utilisant comme principaux centres reproducteurs (il apparaît d'importantes difficultés à créer des groupes cohérents du point de vue social) ;
- ✓ Augmenter la taille des enclos (compter 1 ha par individu) ;
- ✓ Augmenter la taille des groupes : au minimum un groupe de 6 individus (2 mâles et 4 femelles) qui représente « une unité sociale » ;
- ✓ Constituer des groupes avec plusieurs mâles pour s'appuyer sur la compétition afin de stimuler un comportement reproducteur (il a été observé que dans certains cas, ils passaient plus de temps à se battre qu'à s'accoupler) ;
- ✓ Il semble nécessaire de déplacer les jeunes femelles à maturité sexuelle (pour couper le lien avec le groupe familial) et également si elles ne se sont pas reproduites dans un délai de 4 à 5 ans ;
- ✓ Recours à l'importation pour pallier à ces problèmes (manque néanmoins de concertation avec le coordinateur de l'EEP) mais avec l'objectif pour les parcs d'être auto-dépendants dans l'avenir (principe même des parcs zoologiques) ;
- ✓ Les actions des parcs, membres de l'EAZA, évoluent vers une collaboration de plus en plus soutenue avec le coordinateur ;
- ✓ Augmenter le taux de reproduction de la génération F1 ;
- ✓ Utilisation du logiciel « Population management planning » mais on manque encore de données (il permet d'estimer les naissances, les futurs sex-ratio).

Il a révélé que l'on était très en dessous des objectifs (4 naissances l'année dernière au lieu de 20 attendues).

Sachant que de nombreux parcs ont eu recours à l'importation de rhinocéros blancs d'Afrique du Sud (à partir d'un cheptel de 100 individus, les autorités de gestion ont réussi à remonter la population à plus de 15 000 animaux), l'EEP a donc émis certaines recommandations aux membres de l'EAZA :

- ✓ Avertir l'EEP (ou en convenir si cela est déjà fait) ;
- ✓ L'institution doit pouvoir accueillir au moins 6 individus et accepter de les faire partir si besoin ;
- ✓ L'EAZA ne recommande pas de travailler avec des privés (marchands de faune sauvage) mais recommande de faire appel aux autorités nationales de gestion de la faune sauvage du pays concerné ;
- ✓ Choisir des femelles âgées d'au moins 3 ans (elles nécessitent une phase d'expérimentation) et de 5 ans pour les mâles (ils nécessitent une phase d'apprentissage) ;
- ✓ Le parc qui fait ce choix doit s'engager pour un minimum de 5 ans dans les programmes de conservation in-situ relatifs à l'ensemble des rhinocéros (TAG Général sur les rhinocéros) et non pas seulement sur le rhinocéros blanc (qui n'est plus vraiment considéré comme menacé).

II-4 Les besoins actuels

Il est nécessaire d'établir des guides zootechniques (Husbandry guidelines). Il apparaît aussi comme une évidence d'échanger les femelles qui ne se sont pas reproduites dans une tranche d'âge de 8 à 25 ans.

La recherche relative aux individus qui ne se reproduisent pas semble être une nécessité. L'institut berlinois IZW s'est notamment spécialisé sur les questions de reproduction des éléphants et des rhinocéros. Cependant, de nombreux parcs restent réticents à transmettre des informations alors qu'il est impératif d'identifier les problèmes de reproduction.

Il apparaît donc comme impératif de développer la coopération inter-parcs et de dépasser les barrières politiques.

Pour les points positifs, on peut signaler qu'actuellement plusieurs parcs disposent de femelles gestantes : Hollande, Danemark, ... En France, à Beauval, un bébé est récemment mort-né, mais néanmoins cet évènement atteste de la capacité reproductrice de leur groupe de rhinocéros blancs.

III/ Gestion des rhinocéros en captivité, intérêt du bilan de reproduction, Lauren JACQUETTE, Safari de Peaugres

Le parc possède 6 individus (4 femelles et 2 mâles). Une femelle s'est déjà reproduite dans son ancienne structure. Pour les autres individus, certains ont un comportement reproducteur mais sans qu'aucune fécondation ne se soit produite et d'autres ne se sont jamais accouplés.

L'équipe a mis en place un protocole de suivi des cycles des femelles en ramassant deux fois par semaine les excréments de celles-ci. Les analyses, issues d'un laboratoire autrichien, ont révélé un cycle tous les 2 mois. Afin de suivre les recommandations de l'EEP, un examen de fertilité a été entrepris.

L'équipe a procédé, sur le mâle sous anesthésie, à une électro-éjaculation afin d'analyser le nombre, la forme et la mobilité des spermatozoïdes. Ils ont ainsi pu mettre en évidence que leur mâle de 23 ans (qui témoignait d'un comportement reproducteur) était stérile mais que Sanson, leur jeune mâle de 6 ans (qui témoignait également d'un comportement reproducteur), était fertile.

Cet examen a aussi été réalisé sur les deux plus jeunes femelles du groupe. Ils ont observé des kystes ovariens (phénomène récurrent chez cette espèce et d'autant plus important lorsque les individus sont âgés). Les deux femelles testées étaient en phase d'ovulation ce qui leur a permis dans l'entre fait de tenter une insémination artificielle avec la semence de Sanson.

Le bilan a révélé qu'un mâle sur deux était stérile et que 3 femelles sur les 4 que possède le parc n'avaient que très peu de chance de se reproduire. Cette analyse révèle bien l'importance de procéder à des coprologies afin de visualiser les cycles des femelles.

Enfin, l'équipe du Dr WALZER a mis au point des examens de fertilité accessibles à tous les parcs.

D - SOINS ET MEDECINE VETERINAIRE

I/ Gestion médicale et chirurgicale d'une cataracte sur un éléphant d'Asie, Dr Florence OLLIVET-COURTOIS, vétérinaire

L'apparition de cataracte chez les éléphants est un phénomène fréquent et d'autant plus pour les éléphants qui évoluent en cirque. En quelques mots, la cataracte correspond à une opacification du cristallin.

I-1 Pourquoi opérer

Cette femelle était déjà aveugle d'un œil et la cataracte évolue vers une cécité quasi systématique. Pour un animal de cirque qui change régulièrement d'environnement cela représentait une difficulté ingérable. Cet animal représentait également un risque certain pour le personnel. De plus, cette femelle était la matriarche de leur groupe d'éléphants.

Enfin, la loi stipule que les animaux de cirque doivent obligatoirement travailler.

I-2 Difficultés de l'opération

Cette opération a été très rarement tentée et à chaque fois l'animal est décédé pendant l'anesthésie. Cette action devait se dérouler sous chapiteau, d'où un certain risque de sécurité et de respect des règles d'hygiène.

Cette femelle était âgée de 40 ans et pour des individus de parcs zoologiques (de plus de 35 ans) il est forcément nécessaire de prévoir un système de levage suite à l'anesthésie.

Cet animal présentait une particularité non négligeable. En effet, son rectum communiquait avec son vagin, par lequel des excréments pouvaient être rejetés. Elle nécessitait donc d'être masser plusieurs fois par jour pour déféquer. Elle avait également un membre antérieur paralysé. Il était nécessaire au préalable de tester son taux de vitamine E.

I-3 Les précautions

- ✓ Suivi de l'anesthésie (oxymètre pour suivre le taux d'oxygène dans le sang) ;
- ✓ Apport d'oxygène en continu ;
- ✓ Perfusion pour garder un accès permanent au système veineux ;
- ✓ Enchaînement de l'animal ;
- ✓ Grosse gestion de la douleur ;
- ✓ ...

I-4 Les moyens mis en œuvre

- ✓ Important lit de paille pour soulager le poids de l'animal ;
- ✓ Implication dans les premiers moments (jusqu'à l'endormissement de l'animal) d'une « copine éléphant » qui avait pour habitude de la guider ;
- ✓ Passage de sangles pour anticiper le relevage de l'éléphant avec un système de décrochage automatique.